

# LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

ST-JEROME, 4 JUIN 1891

J. J. GRIGNON  
Rédacteur

**TREFFLÉ COTÉ & CIE.**  
**Magasin de Fer**

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,

SAINT-JEROME.

**Poeles! Poeles! Poeles!**

Poeles à bois de toutes sortes, Poeles à bois et à charbon,  
de seconde main, à bas prix

Fonte reçue en échange à 60 Cts. le 100 Lbs.

— A LA —

**FONDERIE DUMONTVILLE**

Ouvrage de mécanique en général,  
Machine de scie circulaire, et  
Machine à bardeau

A 20 et 25 p.c. DE REDUCTION

St-Jérôme, 2 Octobre 1890.

ALF. A. LAVIOLETTE.

**S. G. LAVIOLETTE,**

MARCHAND DE

**Ferronneries, Peintures, Vernis.**

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres  
forts, aussi poeles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, Près du Marché

**S. G. LAVIOLETTE.**

ST-JEROME.

**Nos Compagnies d'Assurance.**

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques  
dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN,  
ROYAL, COMMERCIAL UNION,  
IMPERIAL, PHENIX.  
Dr C. L. de MARTIGNY  
Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

**BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE**

ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.

No 2  
**FEUILLETON**

**LE CRIME**  
DE  
**MONTPELLIER**

PROLOGUE

I

En moins d'un mois, le dossier se trouva au complet autant qu'il pouvait l'être, et l'affaire fut définitivement inscrite pour passer à la prochaine session des assises.

On ne pouvait que louer le zèle que la justice avait déployé en cette circonstance, et M. Giral, le principal intéressé, s'était lui-même employé activement pour aider à atteindre le misérable. Tout à coup, néanmoins, une transformation étrange s'opéra chez le malheureux banquier.

On eût dit qu'il avait épuisé ce qui lui restait d'énergie dans les derniers efforts qu'il venait de faire; on le vit devenir taciturne, se désintéresser, pour ainsi dire, des poursuites commencées, et sur son front se répandit un voile sombre qu'aucun rayon ne devait plus venir éclairer.

Que s'était-il passé? Un incident mystérieux, bizarre, invraisemblable, dont il ne fit la confidence à personne, mais dont nous ne pouvons nous dispenser de raconter au lecteur.

II

Nous avons dit en commençant que la maison Giral et Cie s'élevait place du Peyrou, à l'un des angles les plus rapprochés de la Terrasse. C'était un grand et bel édifice dont la façade donnait sur la place et les derrières sur une vaste cour aboutissant à un jardin où étaient entretenus à grands frais les spécimens de la flore du Midi.

Un seul point noir atténuait un peu l'éclat de cette oasis. C'était, au fond du jardin, un pavillon à un étage dominant sur une petite ruelle peu fréquentée, dont les volets étaient tenus constamment fermés, et qui paraissait ne pas avoir été habitée depuis de longues années. L'aspect en était triste. Germain, le jardinier, en avait seul la clef et y faisait de courtes visites à de longs intervalles. Dans les conversations de M. et Mme Giral, jamais il n'était question de ce pavillon. On eût pu croire que, par un accord antérieur, ils étaient convenus de n'en point parler. Seulement, par hasard, quand l'un ou l'autre y faisait allusion, une sorte de frisson passait sur les épaules de M. Giral, et un trouble fugitif voilait un moment le regard de la jeune femme.

Or, un matin voici ce qui se passa place du Peyrou. M. Giral était levé depuis quelque temps déjà et pour la centième fois, il repassait les événements accomplis depuis quelques semaines, cherchant à se dégager de certains troubles obstinés qui, par moments, venaient encore le hanter. C'est, sa conviction était faite et il lui paraissait impossible que le vol n'eût pas été commis par Pierre Gilbert. En ce moment, son valet de chambre vint lui annoncer que M. Dumesnil demandait à lui parler, ainsi que Germain, le jardinier.

— Germain! dit M. Giral; à cette heure! Que me veut-il?  
— Il ne me l'a pas dit.  
— Qu'il vienne plus tard.  
— Il prétend que c'est très pressé.  
— Pressé! de quoi s'agit-il? Voyons introduisez d'abord M. Dumesnil et dites à Germain d'attendre.

Un instant après, M. Dumesnil entra. Il tenait à la main plusieurs télégrammes et paraissait en proie à une agitation extraordinaire.

— Qu'y a-t-il? fit M. Giral subitement intéressé. Auriez-vous quelques nouvelles?

— Oui, monsieur, répondit M. Dumesnil.

— Qu'est-ce donc?

— Ces deux télégrammes.

— D'où viennent-ils?

— L'un vient de la Banque de France et l'autre du Comptoir d'escompte de Marseille.

— Et qu'annoncent-ils?

M. Dumesnil tendit les deux feuilles de papier b'euté à son patron.

— La Banque de France, continua-t-il, nous avise qu'un bon du Trésor, provenant de notre caisse, montant au chiffre de 25000 francs, a été touché à Londres le 16 du mois dernier.

— Le 16! répéta M. Giral, et vous avez le nom de la personne qui a touché ce bon?

— Elle a signé du nom de Georges Darbois.

— C'est Pierre Gilbert!

— Je ne pense pas.

— Pourquoi?

— Le signalement que l'on nous envoie ne saurait se rapporter au caissier. D'ailleurs, s'il pouvait s'élever quelques doutes à ce sujet, le second les dissiperait tous.

— Que dit-il donc?

— Ce télégramme nous est, je le répète, adressé par le Comptoir d'escompte de Marseille; il annonce qu'un billet de mille francs, portant les numéros signalés par nous, venait de rentrer au Comptoir, et il résulte des recherches, dirigées avec une habileté vraiment remarquable, que ce billet a été reçu le 15 au matin, à l'hôtel des Négociants, cours Belzunce, d'un voyageur qui y avait passé la nuit en compagnie d'une jeune femme.

— Ah! celui-là, c'était Gilbert.

— Probablement,

— On a son signalement?

— Le voici: si vous voulez bien en prendre connaissance, vous ne conserverez plus aucun doute.

— Oui, oui, c'est bien lui! Maintenant tout s'éclaircit: il avait un complice.

— L'homme de Londres.

— L'un a fui vers le Nord et l'autre se dirigeait vers le midi. Ah! tenez, mon ami, voilà qui me soulage d'un lourd souci. Malgré l'évidence, je m'obstinais à douter. Je voulais croire encore à la probité, à l'honneur de ce malheureux. Mais maintenant je n'aurai plus d'hésitation. Il faut que l'on redouble d'activité et que les poursuites soient poussées avec une nouvelle ardeur. Laissez-moi ces télégrammes, je les relirai encore une fois et avant une demi-heure, je me rendrai au parquet.

M. Dumesnil s'éloigna sur ces mots, et M. Giral se disposait lui-même à sortir, quand il se rappela que le jardinier attendait. Il donna ordre de l'introduire aussitôt.

— C'est toi, Germain? fit-il en l'apercevant, tu as à me parler? Eh bien, fais vite, mon ami, car je suis pressé.

Le jardinier jeta un regard à Jean qui ne s'était pas encore retiré et se rapprocha de son maître.

— Que monsieur m'excuse, répondit-il en baissant la voix, mais je voudrais que ce que j'ai à vous dire ne fut entendu que de vous seul.

— C'est donc grave?

— Je le crois.

— Eh bien, laissez-nous, Jean, dit M. Giral; je vous sonnerai si j'ai besoin de vous.

Germain était un vieux serviteur de la famille. Il était dévoué, discret; c'était la première fois qu'il prenait la liberté de se présenter ainsi chez son

maître. Ce dernier s'empressa de l'interroger.

— Jean est parti, lui dit-il vivement nous sommes seuls. Tu as parlé de choses graves, hâte-toi de t'expliquer. De quoi s'agit-il?

— Il s'agit de la chambre rouge, répondit le vieux serviteur d'un ton ému.

— La chambre rouge, dit M. Giral en frissonnant.

— Monsieur sait que personne n'y pénètre jamais et que c'est tout au plus si, une fois par mois, je vais donner de l'air au rez-de-chaussée et au premier étage.

— Oui, je sais cela. Après?

— Ce matin donc, comme la journée s'annonçait bien, j'ai pensé qu'il fallait profiter de l'occasion et je me suis rendu au pavillon.

— Il y avait longtemps que tu n'y étais entré?

— Je l'avais visité la veille de la disparition de M. Gilbert.

— Continue! continue!

— Pour lors, je me suis tout d'abord occupé du rez-de-chaussée et comme je n'y ai rien trouvé d'extraordinaire, j'ai monté au premier étage; mais avant d'en atteindre le palier, une

remarque m'a frappé en me secouant d'un frisson.

— Qu'est-ce donc?

— Sur les marches de l'escalier, il y avait des traces de pas.

— C'est impossible!

— Je me le disais aussi, je n'y pouvais croire! Mais au bout de quelques minutes d'examen, il n'y avait qu'à se rendre à l'évidence. C'étaient bien des empreintes de pas d'homme, et je les suivis jusqu'au seuil de la chambre rouge: Monsieur comprend, n'est-ce pas? ce qui devait se passer en moi en un pareil moment. Je voulais savoir

Je pouvais la porte et j'entra.

— Et une fois là, les empreintes continuaient, seulement plus confuses, formant deux ou trois sentiers gris qui allaient de la porte à la fenêtre pour revenir vers le lit, attestant l'agitation de l'homme qui s'était introduit dans cette chambre.

M. Giral avait tout à coup pressé son front de ses deux mains et une pâleur livide s'était répandue sur ses joues, pendant que sa poitrine se soulevait avec force.

— Après? après? poursuivit-il d'une voix profondément altérée. Poursuis! Que penses-tu toi-même de ce singulier incident?

— Moi! fit le vieux serviteur sur un ton singulier.

— Aurais-tu relevé de nouveaux indices?

— Peut-être.

— Tu pourrais dire quel jour ce malfaiteur inconnu a osé pénétrer dans le pavillon?

— A peu près.

— Parle alors; ne dissimule rien de ce que tu sais.

— Monsieur m'y autorise?

— Je fais mieux, je te l'ordonne, Germain.

Le vieux jardinier fit un effort énergique sur lui-même et reprit aussitôt: — Puisque monsieur le veut, dit-il, j'ajoute, que, selon moi, la visite au pavillon doit remonter à la nuit même où le vol a été commis.

— Qui te donne lieu de le penser?

— Ce que j'ai vu.

— Quoi?

— Le lit était défait. Le malfaiteur avait dû s'y reposer quelques heures, et sur la couverture, j'ai remarqué...

— Achève!

— Quelques taches de sang.

— Grand Dieu! Là aussi, comme...

— Comme à la caisse!

M. Giral secoua le front d'un air farouche.

— Du sang! murmura-t-il. Oh! tu as raison. Ce doit être le complice de Gilbert!

— Le complice? répéta lentement

Germain en levant lentement son regard vers son maître.

— Oui, oui, tu ignores cela, toi! Eh bien, apprends que Gilbert avait un complice qui a eu le temps de gagner l'Angleterre et de toucher à Londres vingt-cinq mille francs de bons du Trésor volés à notre caisse! Mais l'attention de la police va être appelée sur cette nouvelle piste, et avant peu le misérable sera arrêté.

— Arrêté, fit le vieux serviteur comme en un sanglot.

M. Giral le regarda avec étonnement.

— Sans doute, qu'y a-t-il là qui puisse te surprendre?

— Rien, rien.

— Je vais me rendre, de ce pas, chez le procureur impérial.

— Ah!

— Et dans une heure, la justice aura visité le pavillon et relevé les empreintes de la Chambre rouge.

Germain éprouva une sorte de commotion à ces paroles, et par un geste heurté et fébrile, il plongea sa main dans la poche de son veston. M. Giral l'observait de l'œil; il le vit en retirer un objet qu'il lui présenta.

— Qu'est cela? interrogea le maître.

— Un portefeuille, répondit Germain d'une voix basse comme un soufflet; un portefeuille que j'ai trouvé ce matin, dans la chambre, près du lit.

— Le misérable l'aura laissé tomber pendant son sommeil.

C'est probable.

— Donne! donne! C'est un document important. Avec ceci, nous pourrions en finir.

En parlant de la sorte, M. Giral avait pris le portefeuille des mains du jardinier, mais il y eut à peine jeté un regard, qu'il recula frappé d'épouvante.

— Mon Dieu! balbutia-t-il, éperdu. Est-ce un rêve? vais-je devenir fou?

— Mon bon maître!

— Ah! tu l'as reconnu, toi aussi?

— Mais...

— Réponds! réponds!

— Si monsieur ne m'avait pas parlé d'une descente de police, je lui aurais caché ce portefeuille.

— Ainsi...

— Plus bas! plus bas!

O honte! murmura-t-il accablé. Ce coup manquait à mon malheur! Que faire? Ce n'est pas à moi à dénoncer ce malheureux! Oh! jamais! jamais!

Il se redressa de toute sa taille, et un éclair fauve jaillit de ses yeux. Et saisissant brusquement le bras de Germain.

— Ecoute! dit-il d'un ton violent et Apre. Tu m'es dévoué, n'est-ce pas?

— Ah! demandez-moi ma vie! répondit le vieux serviteur avec force.

— C'est plus que cela qu'il me faut! insista M. Giral.

— Parlez, parlez, mon cher maître!

— Il faut que tu ne racontes à personne ce que tu as remarqué dans la chambre rouge.

— Je vous le promets.

— Que tu effaces, dès ce matin, les empreintes que tu y as relevées.

— Comptez sur moi.

— Et surtout, surtout, que tu fasses disparaître les taches de sang.

— Ce sera fait.

— Bien! Tu es le meilleur serviteur de ma famille! Quoi qu'il arrive, tu garderas un éternel secret sur cette aventure, et tu n'oublieras pas que l'honneur de la maison Giral est à ta discrétion!

Germain s'inclina sans répondre, M. Giral s'éloigna. Il le suivit jusqu'au seuil de la porte. Arrivés là, les deux hommes s'arrêtèrent et au regard qu'ils échangèrent alors, un même tressaillement les secoua tous les deux.

(A suivre.)

LE NORD

Journal Hebdomadaire. Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD.

Abonnement... \$1.00 par année 50 c. pour 6 mois

ANNONCES Première insertion... 10 cts la ligne Insertions subséquentes... 5 cts

Z. DRAPEAU, Formeur de l'imprimerie du Nord, St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JÉROME, 4 JUIN 1891.

NOTE DE L'ADMINISTRATION.

Tout en remerciant cordialement nos abonnés de l'empressement qu'ils apportent à payer leur abonnement au journal, nous devons prévenir les retardataires dont les comptes leur ont déjà été adressés inutilement, de ne plus compter sur une fausse indulgence; nous serons forcés de faire collecter leur dette en justice sous le plus court délai.

Nous prions aussi ceux qui désirent discontinuer, de se mettre en règle avec l'administration et en donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de leur abonnement, autrement nous continuerons l'envoi du journal.

L'ADMINISTRATION.

Le Monument

Dimanche soir s'est tenue au palais de Justice de cette ville une assemblée en faveur du projet de monument au coré Labelle.

Étaient présents: L'hon. W. Prévost, conseiller législatif, Chs. Godmer, maire de la ville, les conseillers J. B. Rolland, W. Scott, P. Vézina; M. Eugène Globensky, de Montréal, MM. J. H. Leclair, Dr J. E. Prévost, E. Marchand, A. Lapierre, Melchior Prévost, S. Laviolette, J. J. Grignon, A. Charbonneau, A. Fiset, P. Simard, P. E. Petit, A. Beaudry, S. Magnan, A. Magnan, Dr H. Prévost, Dr G. Prévost, L. de G. Prévost, P. A. Longpré, Louis Brière, O. Rose, Hon. Matte, E. Gibault, Alf. Laviolette, J. Charbonneau, A. Bigonnière et autres.

M. Chs Godmer est nommé président de l'assemblée et M. E. Marchand est prié d'agir comme secrétaire.

Les délibérations conduisent à la formation du comité suivant:

Hon. W. Prévost, Dr J. E. Prévost, J. H. Leclair, W. Scott, S. J. B. Rolland, Chs. Godmer et J. J. Grignon, avec charge d'aviser au mode d'action le plus propre à favoriser le projet.

Ce comité se réunira samedi.

Sir John McDonald mourant.

Dès le 19 mai, la chambre d'Ottawa était frappée de stupeur par la nouvelle que le premier ministre, atteint d'une hémorragie au cerveau, était à la dernière extrémité et que tout espoir était perdu. Depuis, les bulletins de sa cruelle maladie, tout en révélant chez le moribond une prodigieuse vitalité, n'ont fait que constater les progrès de la mort.

Ce matin nous avons reçu le télégramme suivant:

Ottawa, 4 juin. — Neuf heures a. m. Sir John a reposé cette nuit, mais il est maintenant au dernier point de faiblesse.

Il est donc certain que la vie ne tardera pas à s'échapper de cette noble constitution, consumée au service du pays.

C'est avec une amère tristesse que nous souhaitons bon voyage à l'Israéli canadien. Puissent son nom et sa mémoire veiller longtemps encore aux destinées du pays!

A l'exemple des confrères nous

publions une courte revue de cette existence si admirablement remplie.

Le très honorable sir John Alexander Macdonald, G. C. B.; D. C. L.; L. L. D.; C. R.; G. P., était le fils aîné de feu Hugh Macdonald, écuyer, de Kingston, Ont., et autre fois de Sutherlandshire, Ecosse. Il est né à Glasgow, le 11 janvier 1815. Il a fait son éducation à la Royal Grammar School de Kingston, sous la direction du Dr Wilson, un membre de l'université d'Oxford. Il épousa en premières noces demoiselle Isabella, fille de feu Alexander Clark, écuyer, de Dalnavert, Invernesshire, Ecosse, laquelle décéda en 1856; en secondes noces, 1867, Melle Suzanne-Agnès, fille de feu l'hon. T. J. Bernard membre du conseil privé de Sa Majesté, à la Jamaïque.

Il fit ses études légales avec feu M. Geo. McKenzie et fut admis au barreau de Haut-Canada en 1836; nommé Conseiller de la Reine en 1846.

Il fut membre de l'ancien Conseil du Canada du 11 mai 1847 au 10 mars 1848, dans le gouvernement de feu l'hon. M. Morris; du 11 septembre 1854 au 29 juillet 1858 dans les gouvernements McNab-Morris, Taché-Macdonald et Macdonald-Cartier; du 6 août de la même année au 23 mai 1862, dans le gouvernement Cartier-Macdonald; du 30 mars 1864 jusqu'à la Confédération, dans les gouvernements Taché-Macdonald et Bell-Macdonald.

Durant ces diverses périodes, il a été receveur-général du 21 mai au 7 décembre 1847; commissaire des terres de la Couronne à partir de cette dernière date jusqu'au 19 mars 1848; procureur-général pour le Haut-Canada du 1er septembre 1854 au 29 juillet 1858, époque où, comme premier ministre, lui et son cabinet furent renversés sur la question du siège du gouvernement.

Il revint au pouvoir le 6 août de la même année, comme maître-général des postes, charge qu'il abandonna le lendemain, étant redevenu procureur-général pour le Haut-Canada, position qu'il occupa jusqu'à la défaite du gouvernement sur le bill de la milice, au mois de mai 1862, quand ils perdirent, lui et ses collègues, de nouveau le pouvoir.

De concert avec feu sir Geo. E. Cartier, il dirigea l'opposition dans l'Assemblée jusqu'à la chute du gouvernement Sandfield Macdonald-Dorion. Lorsque le gouvernement Taché-Macdonald fut formé, le 30 mars 1864, il retourna à son ancien poste de procureur-général et fut le leader de la Chambre à partir de cette époque jusqu'à celle de la confédération des provinces britanniques en Amérique, 1867.

Il remplit simultanément la charge de ministre de la milice et de procureur-général à partir du mois de janvier au mois d'août 1862 et du mois d'août 1865 jusqu'à la Confédération.

À la mort de sir E. P. Taché, en 1865, il fut prié de le remplacer comme premier ministre, mais il refusa en faveur de sir N. F. Belleau. Il a été délégué en Angleterre et dans d'autres pays, pour affaires publiques, en plusieurs occasions; il fut délégué en 1861, à la conférence de Charlottetown qui avait été convoquée dans le but d'effectuer l'union des provinces maritimes; à la conférence de Québec, la même année, où l'on réussit à jeter les bases de l'union des colonies anglaises de l'Amérique. Il fut président de la conférence coloniale de Londres, 1866-67, quand l'acte d'Union connu sous le nom de "Acte de l'Amérique britannique du nord", a été passé par le Parlement.

Le 1er juillet 1867, lorsque la nouvelle constitution a été mise en vigueur, il fut appelé à former le premier gouvernement de la nouvelle Puissance, fut assermenté comme membre du Conseil Privé et devint ministre de la justice et procureur-général du Canada, poste qu'il occupa jusqu'à la chute de son ministère le 6 novembre 1873.

À la chute de l'administration libérale, au mois d'octobre 1878, il forma le gouvernement actuel dans lequel il devint ministre de l'intérieur. Le 17 octobre 1885, il remit son portefeuille et devint président du Conseil et surintendant général des sauvages.

En 1871, il fut nommé haut commissaire et plénipotentiaire de Sa Majesté, conjointement avec le comte de Gray, maintenant marquis de Ripon, Sir Stafford Northcote, sir Edward Thornton et le très honorable Montague Bernard, qui devaient agir de concert avec les cinq commissaires nommés par le président des États-Unis pour le règlement de l'affaire Alabama et des autres questions en litige entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Les travaux de cette commission eurent pour résultat le traité de Washington, signé à Washington, E. U. le 8 mai 1871.

En 1865, il reçut le diplôme de D. C. L. de l'Université d'Oxford.

Il est aussi L. L. D. de la Queen's University de Kingston et de l'université McGill de Montréal et D. C. L. de l'Université de Toronto. Il devint K. C. B., (civil) au mois de juillet 1867 et G. C. B. au mois de novembre 1884, et chevalier grand-croix de l'Ordre Royal d'Isabelle la catholique (Espagne) en janvier 1872.

Il fut nommé membre du conseil privé de Sa Majesté au mois de juillet 1872 et assermenté au mois d'août 1879. Il fut élu unanimement chef de l'opposition libérale-conservatrice du Canada le 6 novembre 1873.

Il a été député de Kingston à l'Assemblée du Canada, du mois de novembre 1844 jusqu'à l'Union, réélu dans la même division pour les Communes aux élections générales de 1867, 1872 et 1874, perdit son siège par une invalidation et fut réélu le 29 novembre 1874. Il brigua de nouveau les suffrages de la ville de Kingston aux élections générales de 1878, mais ne fut pas réélu. Immédiatement, il fut élu à Marquette, Manitoba, dont il abandonna le mandat en acceptant le poste de premier ministre et de ministre de l'intérieur le 17 octobre 1878. Il fut alors élu pour Victoria, Colombie-anglaise.

Aux élections générales de 1882, il fut élu à Carleton et Lennox et opta pour cette dernière division. Élu pour les divisions de Carleton et Kingston aux élections générales de 1887, il opta pour cette dernière en 1888.

Enfin, aux élections générales du mois de mars dernier, il fut réélu à Kingston.

Entre les diverses mesures d'importance qui ont été passées en parlement par Sir John, il faut citer les suivantes: la secularisation des réserves de clergé; réforme des lois criminelles, réforme du système d'instruction publique, refonte des statuts, extension du système municipal, réorganisation de la milice, règlement de la question du siège du gouvernement, établissement d'un service postal direct avec l'Europe par steamers, établissement de pénitenciers, de prisons, de réformes et d'asiles d'aliénés, mesures d'économie interne à la chambre des Communes, réorganisation du service civil sur une base permanente, construction du chemin de fer Intercolonial, élargissement des canaux, la loi électorale, ratification du traité de Washington, la Confédération de l'Amérique britannique du Nord, l'extension du Dominion.

Durant l'été de 1880, sir John se rendit en Angleterre en compagnie des ministres des Chemins de fer et de l'Agriculture où ils firent le contrat pour la construction du chemin de fer du Pacifique que le Parlement a fait exécuter. Il visita de nouveau l'Angleterre en 1884 et il y fut reconnu comme le pionnier de l'idée de l'Union impériale. Il assista à la conférence tenue, le 18 novembre 1884, où fut formée la ligue de la Fédération impériale et c'est lui qui proposa la formation d'un comité général chargé d'en diriger l'œuvre.

L'Emprunt

Est-il assez lent à venir, cet emprunt sauveur de la province?

N'y aurait-il pas quelque chose qui se gâte? Pour notre part nous souhaitons de tout cœur un digne couronnement aux efforts du mamamouchi national: un fiasco en règle.

Voilà qui est monstrueux, riposent les gazettes libérales avec indignation.

Parlant de pareils souhaits que la presse conservatrice a formulés, le Travailleur de Lévis s'écrit:

Nous le demandons à tout homme impartial: n'est-ce pas là de la trahison dans tout ce qu'elle a de plus vil? Voilà jusqu'où peut conduire l'esprit de parti.

Nous répondons avec la plus parfaite impartialité que les efforts que l'on fait pour nuire à l'emprunt sont très loyaux et très patriotiques pourvu qu'on ne les dirige pas contre le crédit de la province. C'est ce qui arriverait si l'on s'évertuait à dénigrer nos ressources à l'étranger chose à laquelle personne n'a songé un instant.

Mais qu'on nous jette l'anathème de trahison, parce que nous avertissons les financiers que M. Mercier a décrété cet emprunt énorme sans pourvoir au service des intérêts, que cet emprunt est impopulaire dans la province, que l'emprunt une fois contracté, il va falloir recourir à la taxe directe pour combler les déficits annuels, et que, alors, le crédit de la province pourra souffrir, que M. Mercier n'est pas homme à assurer le crédit provincial, parce qu'il a déjà tenté de

contraindre nos créanciers au rachat des débetures publiques à des conditions désavantageuses, qu'on veuille nous pourfendre pour un zèle si louable, voilà qui est simplement ridicule.

La "Patrie" et sir John.

La maladie du vieux chef conservateur a inspiré à la Patrie les réflexions suivantes, qui sont trop courtoises sous la plume d'un adversaire pour être passées sous silence:

La nouvelle de la grave maladie de sir John A. Macdonald a causé dans le pays tout entier la plus pénible impression. Cet homme a joué un rôle si important dans l'histoire de notre pays pendant les quarante dernières années, et depuis si long temps il dirige avec tant d'habileté les destinées de la confédération canadienne, qui est son œuvre à lui, qu'il a façonné de ses mains comme le potier façonne le vase, qu'il est naturel que la nation éprouve une certaine inquiétude en se voyant menacée de voir disparaître le pivot auquel elle se plaie depuis si longtemps à confier le timon des affaires publiques.

Depuis le jour de sa fondation, la Patrie, mise au monde pour combattre la politique de sir John qu'elle considère comme dangereuse pour nos libertés, pour la prospérité du pays, et pour l'avenir de la race canadienne-française, n'a jamais mis bas les armes. Mais à ne voir en ce ministre que l'homme de gouvernement, nous nous faisons un devoir de dire en toute sincérité que la vie de sir John Macdonald a été des mieux remplies. Depuis sa prime jeunesse, cet homme n'a point cessé un seul jour de travailler à la chose publique, et si les mauvaises nouvelles d'Ottawa se confirment, on pourra dire que ce Vieux Chef est mort sous le harnais. Hier matin encore, déjà en proie à la maladie qui menaçait de l'emporter quelques heures plus tard, il s'entretenait des affaires du département des chemins de fer et il écrivait une lettre officielle à M. Haggart, ministre des postes. Sir John Thompson est le dernier homme qui ait tenu: sa voix et c'était d'une question politique que ces deux ministres parlaient.

Et pourtant le Vieux Chef sentait déjà les étreintes de la mort. Comme un de ses amis essayait de faire briller à ses yeux presque éteints, l'espoir du rétablissement de sa santé, il s'empressa de déclarer qu'il sentait fort bien l'approche de sa dernière heure et que l'espérance était morte en son cœur.

Sans nous laisser aller à un de ces accès de sentimentalité qui sont trop communs en présence de la mort d'un adversaire, nous nous garderons bien, néanmoins, de tomber dans un odieux excès de contrainte et de faire au moribond un salut suprême accompagné d'une bordée d'insultes. En face de la mort, il nous plaît d'oublier toutes les causes de dissentiment qui ont pu s'élever entre cet homme illustre et le parti politique dont nous sommes l'organe. Nous préférons ne nous souvenir que de ses brillants talents, des qualités aimables de son caractère.

La nature lui avait prodigué les dons de l'esprit et du cœur; nul plus que lui ne sut attirer les hommes à lui; nul ne sut jamais mieux conserver les amitiés politiques qu'il s'était acquises; nul non plus ne fut plus fidèle à ses anciens attachements. Sa politique fut désastreuse sans doute; mais à son point de vue, c'était la meilleure qu'il put choisir pour le bonheur de ses compatriotes et, étant donné cette conviction sincère, qui, plus que sir John, a travaillé au bien de la chose publique? On peut dire de lui que le seul jour de repos qu'il se soit donné a été le dernier de sa vie. — Ce jour-là seulement, son médecin a été obéi quand il a dit de lui: *requiescat in pace!*

Il est surprenant que l'Électeur ne nous ait pas donné tous les détails qu'on trouve dans son volume au chapitre intitulé *La secrétairerie des brevets*.

C'est cette secrétairerie qui décerne les titres de noblesse. On lit à la page 483 du livre de Grimaldi: "La secrétairerie des brevets délie aussi des titres de noblesse, et ordinairement ceux de comte et de marquis sont les plus demandés." Le titre de baron est encore assez prisé, cette rareté laisse croire, "non pas qu'il est plus sérieux que les autres, mais qu'il remonte plus avant dans l'histoire." Comme on le voit, Grimaldi déclare que ces titres sont très demandés. Et dans un autre endroit, il ajoute: "C'est surtout dans ces pourparlers qu'un agent peut rendre de grands services en indiquant la marche à suivre, et surtout en

prévoyant les obstacles, qui pourraient s'opposer à l'obtention de la décoration."

M. Mercier, dans la circonstance actuelle, n'a pas dérogé à la règle générale. Il a sollicité le titre par l'intermédiaire d'un agent Et, n'en déplaise à M. Henri de St-Hilaire, il l'a obtenu parce qu'il l'a demandé.

Notre démocrate premier, qui fumait naguère une pipe de tabac canadien dans un char de troisième classe, a couru après le titre de comte.

La Courrier du Canada.

Une question constitutionnelle.

On commence à discuter une question constitutionnelle dans l'éventualité de la mort du premier ministre. C'est celle de la réélection des ministres du cabinet réorganisé avec un autre chef.

Un correspondant d'Ottawa nous en dit un mot.

La question est bien simple et toute réglée par les précédents, dont le plus important est celui de 1865, lors de la mort du premier ministre sir Etienne Taché.

Sir Etienne est mort le 30 juillet 1865. Il était le chef du cabinet de coalition de 1861, dont l'hon. J. A. Macdonald, l'hon. G. E. Cartier, et l'hon. Geo. Brown étaient les principaux leaders.

La session devait s'ouvrir le 8 août.

Les funérailles de Sir Etienne eurent lieu à Montmagny, le 2 août.

Et le 7 août, après certains pourparlers, le cabinet était reconstitué avec sir Narcisse Belleau comme chef.

Voici ce que nous lisons dans le Courrier du Canada du 7 août 1865:

"Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'hon. sir N. F. Belleau vient d'être assermenté comme conseiller Exécutif et Receveur Général. Il remplace feu sir E. P. Taché comme Premier-Ministre.

Les autres ministres conservent leurs portefeuilles et leurs positions respectives, l'administration du Département de la Milice étant confiée à l'hon. McDonald.

La nouvelle administration sera donc connue sous le nom de Belleau McDonald.

Tous les anciens ministres garderont leurs mêmes portefeuilles.

Le 8 août, la session s'ouvrit. L'émission de nouveaux writs ne fut même pas mentionnée par l'opposition, tant la question était jugée claire.

Aucun ministre n'eut à se faire réélire puisque Narcisse Belleau, le seul nouveau membre du cabinet, était membre du Conseil législatif.

Ce précédent règle absolument la question.

Dans la province de Québec, en 1882, l'hon. M. Chapleau, premier ministre, remit son portefeuille, pour entrer comme secrétaire d'Etat dans le cabinet fédéral.

Son successeur M. Mousseau eut à se faire élire, parce qu'il n'avait pas le siège à l'Assemblée, et l'hon. M. Blanchet, nouveau ministre, eut à se faire réélire, parce qu'il n'avait pas été élu comme ministre, aux élections générales.

Mais MM. Wurtele et Lynch, membres du gouvernement Chapleau, qui furent maintenus dans leurs positions par M. Mousseau, ne subirent pas de réélection.

Comme on le voit, il n'y a pas de doute que les ministres actuels n'aient pas à se faire réélire comme membres du nouveau cabinet, si Dieu enlève au pays son chef illustre, sir John Macdonald.

Mort de Sir A. A. Dorion.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine vient de mourir, à l'âge de 73 ans.

Voici comment un journal apprécie cette existence remarquable:

Depuis qu'il s'était retiré de la politique, l'éminent jurisconsulte menait une vie très calme, partagé entre ses devoirs de magistrat et les soins de sa famille avec laquelle il résidait. Aucun peut-être de nos légistes canadiens, n'avait atteint la science du droit au même degré que lui, et sa réputation de jurisconsulte a dépassé de beaucoup sa réputation d'homme politique.

Sa carrière politique date de 1854, année où il fut élu par une des divisions de Montréal qu'il continua de représenter jusqu'en 1861. En 1862, il fut élu député du comté d'Hochelega; lors de la Confédération, il fut battu par M. Louis Beaubien, mais il se fit élire en 1872 par le comté de Napierville dont il resta le député jusqu'à sa retraite de la vie politique.

En politique, sir A. A. Dorion fut un libéral; mais son libéralisme, assez avancé d'abord, avait pris vers la fin de sa carrière politique une teinte beaucoup plus modérée.

Ennemis du libéralisme sous toutes ses formes, il ne nous est donc pas permis de louer sans réserves l'homme public, quel qu'éminent qu'il ait pu être par ses nombreuses qualités.

Talent sobre, énergique et laborieux, il a consacré à sa profession et à la politique qu'il croyait être, nous n'en voulons pas douter, la plus avantageuse pour son pays, toutes les ressources d'un esprit bien équilibré et d'un jugement très droit. Chose remarquable, il n'a eu que peu d'ennemis pendant sa vie publique, et il ne laisse, à son décès, qu'un sentiment universel d'estime et de regret.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Moyen de juger du caractère d'un cultivateur. — Embellissez votre demeure en l'entourant de jolies plantations — Quelques mots à ce sujet — A propos de la plantation des arbres — Combien doit peser un gallon de bon sirop.

Très souvent l'on peut juger du caractère d'un cultivateur par les alentours de sa maison. Celle-ci est-elle entourée d'un joli jardin rempli de fleurs, de plantes d'ornement, d'arbres fruitiers? on peut dire avec sûreté que le propriétaire de cette jolie résidence a du goût et un esprit cultivé. Les alentours de la maison sont-ils négligés, dépourvus d'arbres, de fleurs? l'on peut dire sans presque jamais se tromper que le propriétaire de cette résidence manque de goût, qu'il est paresseux ou, au moins, très négligent.

Cependant, cultivateurs, il n'est pas besoin de beaucoup d'argent et de travail pour embellir sa demeure; une belle plantation d'arbres fruitiers et d'ornement est si vite faite, un petit parterre est si vite taillé. Croyez-moi vous ne regretterez pas les heures que vous aurez employées à l'embellissement de vos demeures. Un écrivain a dit quelque part: "la fleur la plus simple a double parfum pour celui qui la cultive et le fruit que l'on recueille de l'arbre que l'on a planté a une saveur inconnue à toute autre personne." Goûtez cette douceur, elle en vaut bien d'autres.

N'y a-t-il que ces plaisirs champêtres pour celui qui embellit sa maison et qui en fait un endroit gracieux et attrayant? Mais, non, cultivateurs rappelez-vous que c'est un moyen puissant de faire aimer la maison à vos enfants que d'en embellir les alentours. Pourquoi voit-on tant d'enfants, de nos jours, désertant le toit paternel? Bien souvent, parce qu'ils n'y trouvent pas ce qui peut les y attacher, parce que l'intérieur et l'extérieur de la maison sont tristes, sombres, que les alentours n'offrent aucun attrait.

Le meilleur et le plus doux souvenir d'un homme, rendu à l'âge mûr, est souvent le souvenir d'une enfance heureuse, tranquille et pure, passée dans une demeure où tout était souriant et gai.

Cultivateurs, si les raisons ci-dessus ne vous décident pas d'embellir vos résidences et leurs alentours, faites-le alors au moins dans un but d'intérêt pécuniaire. Vous êtes économes, vous aimez l'argent, je ne le vous reproche pas. Dans ce cas, embellissez vos demeures par de jolies plantations d'arbres fruitiers et d'ornement et vous donnez à vos fermes une plus grande valeur. J'ai connu un de mes amis qui a vendu sa terre trois cents piastres de plus qu'il ne l'aurait vendue, s'il n'y eut pas planté un joli petit verger, et une belle rangée d'érables sur la devanture de sa propriété. Toutes ces plantations lui avaient coûté en travail et en argent près d'une quinzaine de piastres. C'est bien le cas de dire que

ces quinze piastres étaient bien placées. Pourquoi ne faites-vous pas de même ?

Pour réussir dans la transplantation des arbres, il faut observer les quelques règles générales suivantes : 1o Ne pas attendre pour planter que la végétation soit pleinement commencée, ne pas attendre par exemple que les feuilles commencent à pousser ; 2o il faut toujours qu'il y ait équilibre entre les racines et les branches de l'arbre que l'on plante, si l'arbre que vous arrachez a peu de racines, taillez les branches fortement ; s'il a beaucoup de racines, taillez moins ; 3o ne plantez pas votre arbre plus avant qu'il était quand vous l'avez arraché, ou, en d'autres termes, n'entrez jamais le collet de l'arbre que vous plantez ; 4o faites en sorte que l'air ne circule pas autour des racines et les dessèche, pour éviter cela, pressez fortement la terre autour des racines et remplissez, le mieux qu'il vous sera possible, tous les interstices qu'il y a entre elles ; 5o mettez au besoin un tuteur à votre arbre pour le tenir solide et permettre aux racines de prendre terre.

Un horticulteur distingué disait dernièrement dans une conférence que la plus grande erreur pour celui qui plante un verger c'est de croire que ses arbres une fois plantés et repris n'ont plus besoin de rien et qu'il n'a plus qu'à attendre des fruits.

Cette erreur est très répandue dans nos campagnes parmi les cultivateurs qui achètent des arbres fruitiers. Je connais une paroisse où il s'est vendu des centaines, que dis-je des milliers de pommiers, la plupart sont morts faute de soin et d'une culture appropriée. Je ne vois dans cet endroit que deux ou trois vergers qui ont réussi. Pourquoi ? parce que les propriétaires de ces vergers ont donné toute l'attention et les soins nécessaires à leurs arbres fruitiers, ils les ont taillés, inondés à propos et en temps propice, ils ont cultivé, engraisé, amélioré le terrain du verger. Aujourd'hui l'on ne peut trouver nulle part de plus beaux arbres et de plus beaux fruits que dans ces vergers. Ce résultat fait l'étonnement des voisins qui, eux aussi, ont voulu avoir leur verger rempli de beaux arbres fruitiers, mais qui n'ont réussi à cause de leur ignorance et de leur négligence, qu'à faire pousser des arbres rabougris qui ont vécu deux ou trois ans et qui sont morts ensuite de misère et d'inanition.

D'après une autorité en cette matière, le bon sirop d'érable qui peut se garder d'un printemps à l'autre, doit peser onze livres au gallon, s'il pèse plus, il est sujet à se cristalliser, s'il pèse moins, il surra.

ECHOS DU NORD

SAINTE-ADELE. M. W. Doran — Nous apprenons avec plaisir, que M. W. Doran se rétablit promptement des blessures qu'il s'est infligées en fuyant devant une chèvre chargée d'une énorme pierre et qui s'abattit d'une manière effroyable à ses pieds. Sans son agilité qui lui permit de faire des sauts de dix et de quinze pieds, M. Doran aurait été pulvérisé par la chute de cette énorme machine de travail. Au dernier saut qui fit M. Doran, les pieds lui glissèrent, ce qui le fit tomber sur le dos, se frappant la tête sur un caillou. Le cuir chevelu était fendu d'un bout à l'autre sur une longueur de 4 pouces. On court à lui et on veut l'aider à se relever, mais il refuse en disant en français : "Je n'ai pas reçu un coup assez fort pour empêcher un Irlandais de se relever ; ça a la vie dure un Irlandais." On s'empressa de panser sa plaie qui saignait affreusement. M. Doran est un des premiers foreman de la ligne et possède l'estime et la confiance de tout le monde.

Caravanes. — Tous les jours il nous arrive des caravanes d'hommes et de chevaux pour travailler au chemin de fer. Les troupes viennent en partie de Magog, Sherbrooke, et du comté de Glengarry, Ont. Il y a au moins 400 hommes qui travaillent dans la montagne du Sauvage. Il nous arrive aussi les mêmes ivrognes, malheureusement, qui ont été protégés par leur dieu, puisqu'ils nous reviennent aussi frais et dispos que l'an dernier. Il y a de vrais types parmi ces ivrognes. Ils ne se mettent pas à l'ouvrage en arrivant, surtout s'ils ont un peu d'ouvrage. Ils se privent sur la nourriture et les vêtements pour mieux boire. Ils dorment là où le sommeil se fait sentir, près d'un poêle, sur un banc, sous le comptoir, sur la table ou debout dans un coin du bar-robot, ou dans la rue. Depuis trois jours, nous voyons à l'hôtel, un vieil Irlandais flanqué de ses deux acolytes de l'an dernier qui chantent à tour de rôle le jour et la nuit.

Tombé à l'eau. — Nous finirons par constater quelque noyade ici, si l'on en juge par le grand nombre d'enfants qui s'amuse à jouer autour du lac et qui finissent par y tomber. Encore ces jours derniers, René Grignon y est tombé et eut mille misères à s'en sauver.

SAINTE-MARGUERITE.

Mercredi dernier, M. Beauchamp qui a la direction du moulin à scie et à farine de M. Ls. Brière, a failli être victime de son imprudence. Il était à expliquer à M. Léon Cardinal une invention pour faire monter les billots dans le moulin au moyen d'une chaîne ; et pour être mieux compris dans ses explications il fit partir la machine. Mais, grand Dieu ! quelle affaire ! la chaîne qui n'aurait dû marcher que lentement la voilà partie à tourner avec la même vitesse que la grande scie. C'était pire que la fin du monde ; tout tournait, tout roulait, tout marchait dans le moulin. "Mennier tu dors et ton moulin va trop vite, va trop vite !" L'expérience de notre mécanicien aurait prêté à rire encore sans un accident qui a failli lui ôter la vie. La chaîne agitée comme une folle, s'enroula autour de son maître comme un serpent autour de sa victime et ne le laissa qu'après lui avoir arraché l'oreille gauche en partie, après lui avoir lacéré les chairs dans le côté gauche et lui avoir percé un des pieds. Aujourd'hui notre homme se porte assez bien et se propose de répéter son expérience. Nous lui conseillons de porter pour coiffure un bon casque de policeman avec des oreilles de casque.

ST-SAUVEUR.

Il y a quelques jours près du pont chez M. Gauthier, en face du dépôt, on a trouvé flottant sur la rivière du Nord le corps d'un homme, d'un journalier du nom de David Ross. Cet homme était arrivé depuis deux jours. Il passa tout ce temps-là enfermé dans sa chambre se disant malade. Rendu au midi, il se dit un peu mieux et il prit un bon dîner. Après le dîner il partit en chemise, en bas, et en pantalons, dans la direction de la rivière. Et le soir on trouva son cadavre. Est-ce un meurtre, un homicide, ou est-ce un suicide ? Une enquête et une autopsie aurait pu éclaircir ce mystère ? Notre député-coroner refuse de marcher, et il a raison de le faire, car d'après lui il faut pour qu'il y ait droit à une enquête, certitude qu'il y a eu meurtre. Mais depuis quand les assassins prennent-ils des témoins pour commettre leur crime ?

L'an dernier, en avril, un jeune rentier à des visites plus que douteuses à une femme de mœurs légères. Pour ne pas être vu de ses parents et de ses amis, il passait par le lac, à-t-on dit. Personne ne l'a vu en tous les cas. Il disparut le 10 avril et son corps fut retrouvé le 20 mai dans le lac. Les commentaires allèrent leur train. Qui nous dit que ce jeune homme n'a pas été assassiné par ses rivaux, puis jeté dans le lac pour faire croire qu'il s'était noyé là en voulant traverser sur la glace. C'était l'opinion de son vieux et vénérable père qui vint implorer le coroner de tenir une enquête sur le corps de son fils, son seul et unique soutien, qu'il disait mort de la main d'un assassin. M. le coroner se rendit sur les lieux avec un médecin et une espèce de corps de jurés ayant en tête le beau grand da-da du Nord, et déclara toute enquête inutile après avoir fait le tour de la voiture qui contenait le défunt, se tenant tous par la queue de leur habit, comme un train d'émigrés.

Quelle farce ! Il me semblait toujours que le jeune homme allait se lever et dire au grand da-da : "Cesse donc de faire la roue, de tourner autour de la voiture, fais-moi plutôt desahabiller et ouvrir le moi plutôt l'abdomen où j'ai une balle, ou fais-moi ouvrir l'estomac où tu vas trouver de la strychnine ou de l'arsenic !" Ça va coûter quelque chose à la province, ça une enquête, dit le

grand manitou. Certainement, reprit M. le coroner. Eh bien, dans ce cas là, il n'y aura pas d'enquête, d'autant plus qu'on ne sait pas si le jeune homme a été tué. M. le coroner et le médecin n'ont été payés ni de leurs troubles, ni de leurs dépenses. Beau système de loi ! Allez, MM. les assassins, tuez, massacrez, puis jetez à l'eau vos victimes afin de faire croire qu'elles se sont noyées. Vous trouverez encore des corps de jurés qui vous sauveront. Mais de grâce, commencez par ceux qui ont possédé cette loi.

Notre station de chemin de chemin de fer est presque terminée, et elle est vraiment coquette et splendide, cette nouvelle construction.

ALCIBIADE.

LE MARQUIS DE "PUISAYE"

La Société d'Agriculture No 1 du comté de Terrebonne, qui avait été désignée par le sort, comme devant avoir le premier choix sur les étalons du haras national, a choisi le marquis de "Puisaye", un magnifique étalon normand, qui a déjà remporté cinq premiers prix et deux grands diplômes.

Cette société désire informer le public qu'elle accordera les services de cet étalon pour la saison, à tous les propriétaires de juments, aux conditions suivantes :

Les membres de la société n'auront que \$4 à payer ; les autres habitants du comté de Terrebonne, \$5, et les étrangers à ce comté, \$8.

Le marquis de "Puisaye" sera au bois des Filon, à Terrebonne, le jeudi après-midi ; à Ste-Thérèse, les vendredi et samedi de chaque semaine, et à Ste-Anne-des-Plaines, le reste du temps.

NOTES LOCALES

Mardi, s'est fait devant A. Fiset, J. P., le procès d'un nommé Joseph Desjardins de cette paroisse, accusé de vagabondage et de vol malicieux d'un harnais double. Cet individu est possédé d'une manie qui en fait le terror de la paroisse. Se forge-t-il un grief quelconque, contre une personne, un grief quelconque, une des nuits prochaines, fourches, faux, roues, etc et jusqu'à tout avec son secret dans les profondeurs des bois voisins pour ne plus y retourner. La cour l'a condamné à subir son procès à Ste. Scholastique.

Vers minuit, Dimanche, le tocsin de l'église a donné l'alarme. Le feu dévorait la maison d'un M. A. Cavalier, partie nord de la ville. La sécheresse avait duré de jours, n'avait pas pu depuis une dizaine de jours. Ainsi fallait-il lire l'ange au poignant, que la lueur de l'incendie poignait sur toutes les figures. Mais on fut bien près de la consternation quand la fumée se répandit dans la foule que la pompe à vapeur était dans l'encorbellement et ne bougeait pas du tout. La pompe à bras fut mise en action encore hors d'état et ne bougeait pas. La pompe à bras fut mise en action encore hors d'état et ne bougeait pas. La pompe à bras fut mise en action encore hors d'état et ne bougeait pas.

Nous n'avons pas de blâme à faire au conseil à raison de l'état défectueux de la pompe à vapeur. Le conseil ayant décidé de renouveler les tubes de la chaudière, en avait commandé un nouvel assortiment, qui se trouva, après installation, ne pas qui se trouva, après installation, ne pas qui se trouva, après installation, ne pas.

M. W. H. Scott est à faire les arrangements préliminaires pour une excursion via le Montclair et Occidental, à Ste-Adele, le 24 juin. M. D. D. McDonald, surintendant s'est déclaré enchanté de ce projet et a promis de faire tout en son pouvoir pour en assurer le succès.

La première communion des petites filles du Couvent se fera demain. Pour les petits garçons, elle est remise à plus tard.

ON DEMANDE au magasin de Jos. C. Lapointe, plusieurs couturiers pour travailler dans les hardes d'hommes. Bons gages.

Pour nouvelles du monum. au curé Labelle, voir 2e page.

La Cour de Circuit se tiendra en cette ville mercredi prochain.

La procession de la Fête-Dieu s'est faite dimanche avec une pompe extraordinaire. Les rues étaient balisées de sapins odoriferants. Le vert tendre de nos allées d'érables était relevé de tentures aux couleurs éclatantes. Il y avait des arches magnifiques au coin des rues Labelle et St-Adolphe, sur la rue St-George et au coin des rues Ste-Anne et Labelle. Deux repositoirs, d'une architecture très élégante s'élevaient, l'un chez M. C. Desjardins, rue St-George, l'autre au coin Gascon, même rue. Des commissaires à cheval trimettaient les ordres. La fanfare a exécuté un choix de marches et pas redoublés entièrement nouveaux.

Les commissaires d'écoles de cette paroisse ont décidé de reconstruire à neuf l'école de la partie sud-ouest de la Rivière du No-d.

M. Patrick Griffin, est à construire un magasin à trois étages dans la rue Saint-Georges.

On fait les préparatifs pour l'excursion de nos cultivateurs à la ferme Champagne, de St-Eustache. Il est probable que ce sera le premier juillet. Plusieurs citoyens de la ville se proposent de se joindre aux excursionnistes.

Dimanche prochain, à 8 hrs du soir, aura lieu l'inauguration du Jardin Labelle par la Fanfare de la ville et le concours bienveillant de plusieurs artistes distingués de Montréal et d'ailleurs.

Mentionnons : Mlle Marie, soprano, de Montréal ; Mlle A. Pepin, soprano, Saint-Jérôme. MM. Dupuis, baryton, E. Laberge, basse, A. Fortier, pianiste de Montréal, Th. Arbour, violoniste, Ste Thérèse et A. Fiset, ténor, St-Jérôme. Un piano de la maison Germain, de Ste-Thérèse, est retenu pour la circonstance. Il y aura des sièges réservés.

PIANOS ET ORGUES D'OCCASION

De toutes les manufactures, à des prix grandement réduits et à des termes faciles. Magnifiques grands pianos carrés à moitié prix. Le plus grand assortiment en Canada. N'achetez pas avant de venir visiter mon établissement ou d'écrire pour les catalogues illustrés. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.

L. N. PRATTE 1676 NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des Pianos Hazelton et Fisher et des Orgues Eoliennes Dominion.

HOTEL DE TEMPERANCE (Ancien Hôtel Robert)

TENU PAR THEOPHILE LAROSE SAINT-JEROME.

Bonne pension à prix modérés. Repas à toute heure pour 20 cts. Grande cour et bonnes écuries.

LA BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE Gérant Jérôme, 20 Mai 1886.

SITUATION VACANTE

Une Cie. d'assurance sur la vie de première classe a besoin d'inspecteurs et aussi d'agents locaux. Pour ces derniers l'expérience n'est pas absolument nécessaire. Salaire ou commission. S'adresser par lettre avec copies de certificats ou les noms de deux citoyens connus comme références, à Boite de poste 97, Montréal.

MOULIN DE SAINT-JEROME (ANCIEN MOULIN COTÉ)

J'informe les cultivateurs que j'ai ordonné, dans une première manufacture, une variété d'étoffes, flanelles et laine filée de lère classe, fait seulement pour l'accommodation des cultivateurs, que j'échangerais pour la laine. J'aurai toujours en mains la laine cardée et autre laine à vendre. Tout ouvrage fait de première classe, tel que fait depuis que j'ai pris possession du moulin, le 5 août dernier. Je fais cet essai afin de connaître le besoin du public, avant de construire pour manufacturer moi-même. N. B. BELANGER, Propriétaire. St-Jérôme Mars, 1891.

MOULINS A VENDRE

Le soussigné offre en vente ses magnifiques moulins situés dans la municipalité des Mille Isles, Comté d'Argenteuil, savoir : Un moulin à farine muni de deux pierres à moulages français ; un moulin à scie, avec scie circulaire, machine à planer, machine à embouteiller, machine à clapboards, machine à bardeaux, et plusieurs autres petites scies. Aussi : une magnifique ferme avec belle résidence, et plusieurs centaines d'acres de terre à bois, laquelle est une propriété bien désirée. Ces moulins sont situés sur la ligne projetée du chemin de fer qui partira de St-Jérôme à Montfort seulement à 9 milles de distance de la ville de St-Jérôme et à proximité de la ville de Lachute et du village de Ste-Scholastique ; il s'y est fait et se fait encore de très bonnes affaires. Comme je désire me retirer des affaires, je vendrai ces propriétés à très bas prix. S'adresser pour conditions par lettre ou sur les lieux, au propriétaire. MATTHEW J. STRONG, Cambria, 18 février 1891. L'acquéreur voudra bien mentionner qu'il a vu cette annonce dans Le Nord.

GRANDE VENTE SANS RESERVE AU MAGASIN ROUGE ET BLEU

CHEZ P. LALLIER EN FACE DU PRESBYTÈRE, ST-JEROME

\$10,000.00 Vendu au Prix coutant POUR UN MOIS SEULEMENT

Profitant de l'occasion pour vous remercier de votre patronage, je vous invite encore de nouveau afin de vous offrir des Bargains en fait de Chapeaux de paille et feutre pour hommes et enfants, Habillements, Corps et Caleçons, Tapis cirés, Chaussures, Epicerie, Vins, Liqueurs, etc. Enfin, le tout sera vendu au prix coutant. Venez voir et vous serez convaincu.

P. LALLIER, ST-JEROME.

CHAUSSURES A BON MARCHÉ CHEZ BENJAMIN GOUGEON

RUE ST-GEORGE ST-JEROME.

M. BENJAMIN GOUGEON informe ses pratiques et le public en général qu'il vient de déménager son Stock à l'ancienne place Chs. Migué, qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs, et de plus qu'il se propose de tenir un magasin des mieux assorties en fait de Chaussures de première classe. Il invite tous ses amis à le favoriser de leur encouragement.

W. H. SCOTT MAGASIN DU BON MARCHÉ

Rue St-Jérôme près du pont en face de la Banque du Peuple, SAINT-JEROME. Le soussigné informe le public qu'il a toujours en mains un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES pour toute saison. Une spécialité dans les INDIENNES, les COTONNAGES, les ETOFFES A ROBES, patrons les plus nouvelles, etc., etc. Le tout au plus bas prix. Il n'y a rien de plus sûr que de faire une visite pour se convaincre des bas prix qui règnent dans cet établissement. Aussi moulins à battre cribes et rataux, qui proviennent du fonds de banqueroute de Joseph Limoges, pour être vendus à des conditions plus faciles qui ne s'est encore jamais vu. C'est une chance offerte aux cultivateurs.

AVIS PUBLIC.

M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps il annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Epicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, etc., etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise. De plus, il tient un clos de Bois et le livre à Domicile. Rue de la Gare | ST-JEROME

Petite Mère

Celestin Girard, habile praticien, eut pu devenir un véritable artiste s'il eut été un homme de volonté...

Très recherché de tous les statuaires, parce que l'œuvre mise à point par lui sortait de ses mains complètement achevée...

Excellent homme, du reste, Mme Girard, malgré son imprévoyance; jeune encore, — à peine trente-cinq ans...

C'est dans les conditions d'imprévoyance dont nous venons de parler qu'ils élevaient leur fille aînée, Lucie...

Celestin Girard, bien inspiré en cela, n'avait point voulu, pour sa fille, d'une profession l'appelant au dehors...

Chaque dimanche, dans la belle saison, le praticien, sa femme et sa fille partaient après le déjeuner...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

c'est à elle qu'on va rendre visite les jours de repos; on lui porte des fleurs, des couronnes, on pare sa tombe...

Les petites vont avoir deux ans bientôt; elles sont gaies et rieuses comme était jadis leur mère...

Lucie est morte et silencieuse. Et le soir arrivé, le père et la fille se tenant par la main, la tête basse et le cœur bien gros...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

— Qui, mais... Et soucieuse, le regard perdu, comme hésitant entre deux voies bien différentes, Lucie marchait en tête du cortège funèbre...

qu'elles les appelait, se fit travailler acharnée, économise jusqu'à la parcimonie et éducatrice intelligente et dévouée...

Ses amis, les anciens amis de son père, l'admiraient et ne tarissaient point d'éloge sur son compte...

Chez un de ses voisins, l'admiration avait fait place à un sentiment plus tendre et il lui offrait un instant d'une pareille fille...

Mais Lucie avait répondu: — Merci bien... Mon cœur appartient tout entier à mes deux filles, et il n'y a point de place en lui pour un autre amour...

— Etait-ce bien vrai? Aujourd'hui, les jumelles ont 16 ans, — l'âge de leur sœur, au moment où elle se faisait leur "petite mère"...

Lucie à 29; elle est toujours belle, — le travail n'enlaidit pas! — un peu sérieuse peut-être, mais point mélanco lique...

A coup sûr, l'homme qui lui donnera son nom pourra se flatter d'avoir tiré un bon numéro à la loterie du mariage...

ARMAND LAPOINTE.

J-BTE DECARY HORLOGER-BIJOUTIER, RUE STE-JULIE 1 ST-JEROME. En face du Presbytère.

FERME A VENDRE A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition.

A VENDRE AVANTAGES SANS PAREILS

Le sousigné, désirant abandonner la culture, offre en vente ses deux magnifiques terres situées tout près du village de New-Glasgow...

1. Une terre de 330 acres en superficie, dont 120 acres en excellentes conditions pour aucun genre de culture...

2. Une autre terre, au même endroit, de 300 acres en superficie, dont 40 acres sous culture...

Le fond de ces terres est de glaise et de terre grise ce qui les rend aptes à tous les genres de culture.

Ces deux magnifiques terres seront vendues aux conditions les plus faciles. Titres parfaits.

Près du chemin de fer qui relie New-Glasgow à St-Jérôme et à Montréal ainsi que des célèbres carrières de granit de New-Glasgow.

New-Glasgow, par le nombre de ses magasins et par son marché offre des avantages exceptionnels pour l'établissement de tous les produits agricoles.

Pour plus de détails, s'adresser à JOSEPH CLARKSON, Propriétaire, New-Glasgow, Co. de Terrebonne.



Statut du Canada ET PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés.

Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Department des Impressions et de la Papeterie Publique, Ottawa, 13 mars 1890.

HOTEL AVELINE Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier) AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le sousigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier...

Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GRÉGOIRE AVELINE, Propriétaire, J. BELANGER, Artiste - Photographe

RUE ST-GEORGE 1 ST-JEROME. HOTEL du MARCHE

TENU PAR Louis Corbeil, RUE ST-GEORGES, 1 ST-JEROME.

Favorisez l'industrie Nationale ET PROFITEZ DE L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE

QU'OFFRE LA LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

6 a 14, rue Saint-Vincent, MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques...

PAPIERS à ÉCRIRE, PAPIER ÉCOLIERS, PAPIER FOOLSCAP, (des administrations)

PAPIER à LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ÉTATS DE COMPTES, MEMORANDUMS,

TELES DE LETTRES ETC., ETC.

Déflant toute concurrence dans les prix et la qualité.

JOS. E. PARENT NOTAIRE | NOTARY COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE RUE ST-GEORGES ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M PARENT ci-devant dans la maison Villemure, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

PIERRE SIMARD SUCESSEUR DE W. E. ELLIOTT

MAGASIN D'Épicerie, Vins, Liqueurs, Grand

PROVISIONS, FAIENCE, COIN DES RUES

St-George et Ste-Adele Bâtisse Elliott

Peinture Caoutchouc

A L'ÉPREUVE DU FEU ET DE L'EAU

A. A. WILSON & CIE.

R. G. GAUCHER SUCESSEUR

IMPORTATEUR DE FERRONNERIES

Constantement en mains BLANC DE PLOMB ANGLAIS, PEINTURE A COUVERTURE, BUILES de toutes sortes, VERNIS pour couverture de voiture (Top Dressing Varnish) VERT DE PARIS, et MAILLONS de TAILLEUR de PIERRE.

219 & 221, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Coin de la Place Jacques Cartier.

Mme. Thos. Désormeau

MAGASIN de MARCHANDISES SECHES RUE ST-JEROME, Porte voisine de Chs. LAFLAMME.

Mme DESORMEAU se charge de réparer et travailler toutes sortes de pelleteries: telles que Casques, Manchons, Collets, Marteaux Capots, etc.

Le public est invité à lui donner son encouragement.

DAME T. DESORMEAU.

FABRIQUE DE Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME MAGASIN (En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, e.c., etc.

Toujours en mains, Bois préparés pour bâtisses, tois que Moulures et tournage, Découpage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit revus ou en billots, au plus haut prix. Ancien Moutin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la maison de Montigny. 5 a. 1 a

P. A. LONGPRE NOTAIRE

Rue St-Jerome, bloc L'Étang, SAINT-JEROME.

JOSEPH CAMPEAU

HOTEL DE PREMIERE CLASSE RUE ST-JEROME - ST-JEROME

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEUR DE Vins, Liqueurs, Épicerie

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Department des Provisions Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires MONTREAL, P. Q. 12 Avril 91 a.

CHS. GODMER, MARCHAND DE NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

P. F. E. PETIT NOTAIRE

ST-JEROME (Bloc Dr de Martigny)



Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes:

1. Adressez: "La Gazette du Canada Ottawa, Canada."

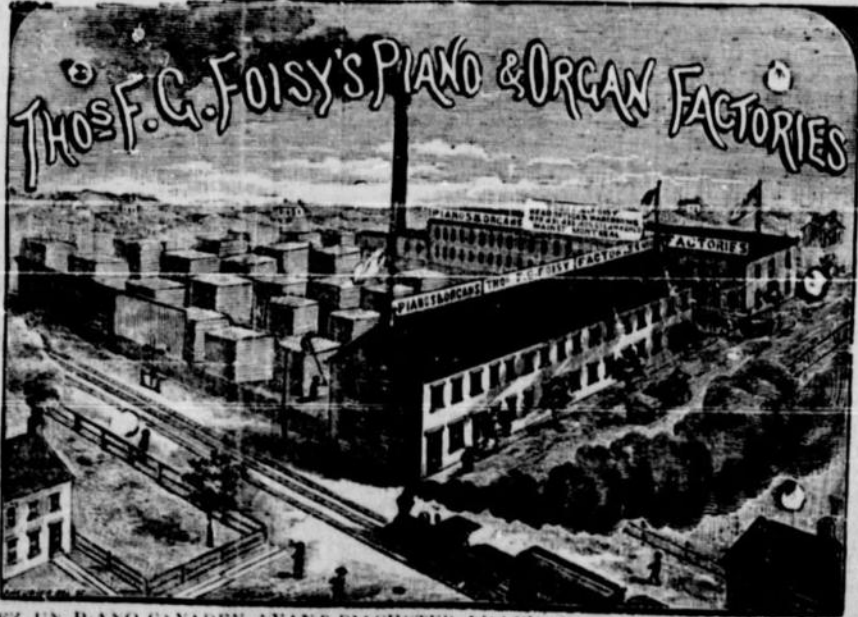
2. Indiquez le nombre d'insertions requises.

3. Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées.

Les prix sont: dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une semaine.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$4.00 par année est inviolablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN Imprimeur de la Reine Bureau de l'Imp. de la Reine 1er avril 1890.



THOS. F. G. FOISY, seul fabricant Canadien, au Canada, de Pianos droits, carrés et à queue.

Je sollicite le commerce de gros et détail. Agents demandés dans tout le Canada. Grand sacrifices aux Communautés Religieuses. Mes pianos sont garantis pour cinq ans ou je les remplacerai par un autre si ce n'est pas tel que représenté.

THOS. F. G. FOISY BUREAU PRINCIPAL: 429, 431, 433 et 435 RUE ST-LAURENT, MONTREAL. 1700 TELEPHONE.